

BULLETIN

DE LA FÉDÉRATION JURASSIENNE

de l'Association internationale des travailleurs

Paraissant tous les Dimanches.

<p>Abonnements pour le semestre juillet-décembre 1873 : Pour la Suisse, fr. 4. Les abonnements pris auprès des bureaux de poste paient une surtaxe de 20 cent.</p>	<p>L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.</p>	<p>Abonnements pour le semestre juillet-décembre 1873 : Allemagne, fr. 5³⁰. — Amérique-fr. 8. — Angleterre, fr. 6⁶⁰. — Belgique, fr. 5³⁰. — Espagne, 6⁶⁰. — France, fr. 20. — Hollande, fr. 6¹⁰. — Italie, fr. 4⁸⁰.</p>
---	---	--

On s'abonne auprès de M. François Floquet, Grande Rue, 143, au Locle (canton de Neuchâtel, Suisse.)

LOCLE, LE 6 JUILLET 1873.

Avis aux abonnés.

Un certain nombre de nos abonnés de Suisse n'ont pas encore payé leur abonnement du premier semestre de 1873. Nous les prévenons que nous prendrons remboursement sur eux avec le prochain numéro, le 13 courant.

Nous invitons également ceux de nos abonnés de l'étranger qui sont encore en retard, à nous faire parvenir dans le plus bref délai ce qu'ils doivent à l'administration, faute de quoi l'envoi du journal leur sera suspendu.

Pour le nouveau semestre, nous prendrons les mesures suivantes :

1° Ceux de nos abonnés qui paient leur journal auprès du caissier de leur section, pourront continuer à le faire.

2° Quant aux abonnés directs, habitant la Suisse, nous prendrons prochainement remboursement sur eux pour la totalité de l'abonnement du semestre, soit *quatre francs*. Ce remboursement leur arrivera avec le n° 15, du 20 courant.

Seront exceptés les abonnés actuellement en retard du premier semestre, et sur lesquels nous aurons déjà pris un remboursement le 13 de ce mois. Pour cette catégorie d'abonnés, nous retarderons de quelques semaines le remboursement du second semestre.

*. Quelques-uns de nos abonnés nous ont déjà payé l'année entière de 1873. Il leur en sera naturellement tenu compte, et nous ne leur réclame-

rons que la différence entre l'ancien et le nouveau prix d'abonnement.

A nos lecteurs.

Il y a dix-huit mois que le *Bulletin de la Fédération jurassienne* commençait sa publication. C'était alors une toute petite feuille autographiée, une circulaire plutôt qu'un journal. Nous éprouvions l'impérieux besoin d'appeler le grand jour de la publicité sur les odieuses attaques auxquelles les Sections du Jura étaient en butte de la part des hommes de l'ex-Conseil général depuis deux années. Tel fut le motif de cette publication. Dès le quatrième numéro, l'accroissement de nos ressources nous permit de remplacer l'autographie par l'impression. Le *Bulletin* imprimé continua l'accomplissement de la même tâche : démasquer l'intrigue autoritaire et attirer l'attention de toutes les Fédérations sur les funestes résultats de la Conférence de Londres, de triste mémoire. Le Congrès de la Haye, et l'énergique affirmation du principe fédératif, affirmation qui se produisit dans toutes les Fédérations vivantes et organisées, Amérique, Angleterre, Belgique, Espagne, France, Hollande, Italie, marquèrent la fin de la lutte. Le prochain Congrès général, convoqué directement par les Fédérations elles-mêmes, donnera sans aucun doute une sanction éclatante au principe de fédération et d'autonomie dont notre *Bulletin* a été, nous pouvons le dire, l'un des plus fidèles représentants.

Une phase nouvelle de la vie de l'Internationale s'ouvre en ce moment après les luttes acharnées, mais nécessaires, qui l'ont déchirée pendant trois ans. L'organe de la Fédération jurassienne doit en

même temps prendre un caractère nouveau, approprié à cette transformation. Nous consacrerons dorénavant la plus grande partie des colonnes du *Bulletin* à un exposé des principes de la science sociale et à un résumé du mouvement ouvrier universel. Nous nous sommes assuré, dans tous les pays où existe l'Internationale, des correspondants qui tiendront nos lecteurs au courant de tout ce qui intéresse la cause du travail. Nous ne négligerons pas de signaler, dans des articles spéciaux, les erreurs ou les crimes de la politique bourgeoise et d'apprécier, du point de vue socialiste, les actes des gouvernements. Enfin nous ouvrirons nos colonnes à tous les renseignements concernant le développement de l'organisation ouvrière dans la région jurassienne.

En vertu de la décision du Congrès jurassien des 27 et 28 avril dernier, le *Bulletin* paraîtra désormais chaque semaine. Nous en avons en même temps agrandi le format. Quant au prix d'abonnement, il nous a paru prudent de le maintenir pour le moment à un chiffre relativement un peu élevé, savoir *quatre francs* pour le semestre juillet-décembre 1873, mais nous avons le ferme espoir de le réduire l'année prochaine.

Maintenant que nous disposons d'un organe hebdomadaire, dont la rédaction sera beaucoup plus variée et qui pourra tenir ses lecteurs au courant de tout ce qui se passe, nous espérons voir bientôt le *Bulletin* remplacer dans toutes les familles d'ouvriers les journaux bourgeois, auxquels on s'abonne par la nécessité d'être renseigné tout en réprochant leurs principes. Si la classe ouvrière de notre région comprend ses véritables intérêts, elle nous donnera un appui général, et notre modeste *Bulletin* pourra alors prendre des proportions et une périodicité conformes à la grandeur de la cause qu'il représente, et abaisser son prix d'abonnement à un taux qui le rendra accessible à tous les travailleurs.

Locle, le 1^{er} juillet 1873.

Le Comité fédéral jurassien.

Le Congrès belge des 1^{er} et 2 juin.

La Fédération belge a tenu les 1^{er} et 2 juin un Congrès à Gohyssart-Jumet. Vingt-neuf délégués y représentaient les diverses Fédérations locales.

L'acte important de ce Congrès a été l'adoption d'un projet de nouveaux statuts généraux pour l'Association internationale des travailleurs. Voici ce projet, qui a été adopté par l'unanimité des délégués :

Considérant

Que l'émancipation de la classe ouvrière doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ;

Que la lutte pour l'émancipation de la classe ouvrière n'est pas une lutte pour des privilèges et des monopoles de classe, mais pour l'établissement de droits et de devoirs égaux, et pour l'abolition de tout régime de classe ;

Que l'assujettissement économique du travailleur aux détenteurs des moyens du travail, c'est-à-dire des sources de la vie, est la cause première de la servitude dans toutes ses formes, — la misère sociale, l'avilissement intellectuel et la dépendance politique ;

Que par conséquent l'émancipation économique de la classe ouvrière est le grand but auquel tout mouvement politique doit être subordonné comme moyen ;

Que tous les efforts tendant à ce but ont jusqu'ici échoué, faute de solidarité entre les travailleurs des différentes professions dans le même pays et d'une union fraternelle entre les classes ouvrières des divers pays ;

Que l'émancipation du travail, n'étant un problème ni local, ni national, mais social, embrasse tous les pays ;

Que néanmoins chaque pays doit garder son autonomie complète et doit être seul juge de la marche à suivre pour arriver à cette émancipation ;

Pour ces raisons,

Les fédérations des pays représentées au Congrès international de..... et toutes celles qui adhéreront plus tard, reconnaîtront pour base de leur conduite envers tous les hommes, sans distinction de couleur, de croyance ni de nationalité, la morale, la justice, la vérité. Pas de devoirs sans droits, pas de droits sans devoirs.

Et déclarent adhérer au pacte d'amitié, sous la dénomination de : Association internationale des Travailleurs.

Les principales clauses de ce pacte sont :

1^o Se porter mutuellement secours dans la lutte qu'elles soutiennent contre le capital ;

2^o Entretenir entre elles une correspondance suivie afin que les ouvriers d'un pays soient constamment au courant de la situation et de la marche de leurs confrères dans d'autres pays ;

3^o Concourir d'un commun accord à la solution des questions sociales. A cette fin, un congrès annuel aura lieu le premier dimanche de septembre.

DISPOSITIONS DES CONGRÈS.

ARTICLE PREMIER. Toute fédération régionale et toute section faisant partie d'une fédération ont le droit d'envoyer un délégué au Congrès.

ART. 2. Pour être nommé délégué d'une fédération ou d'une des sections qui la composent, il faut être membre de cette fédération.

ART. 3. Pour les pays où l'Internationale est interdite, les groupes qui voudront se faire représenter au congrès sont tenus de le faire savoir au moins trois mois avant le congrès à la fédération la plus voisine, afin que celle-ci puisse prendre tous les renseignements nécessaires. Il leur sera facultatif de se faire représenter par un membre d'une autre fédération.

ART. 4. Le congrès décidera chaque année, le lieu où se tiendra le suivant ; dans ce cas, les préparatifs du congrès incomberont à la fédération du pays où il aura lieu ; c'est à celle-ci que devront être transmises au moins trois mois à l'avance les

questions que les diverses fédérations régionales désireront soumettre au congrès. Elle les transmettra aux divers organes de l'association.

ART. 5. Le congrès désignera également deux autres fédérations régionales qui se chargeront, l'une de centraliser les faits statistiques qui lui seront transmis par les fédérations; l'autre de recueillir les renseignements relatifs aux grèves, et de servir d'intermédiaire entre les unions de métiers qui voudront avoir recours à ses services.

Il est entendu que cette besogne sera faite à tour de rôle par chaque fédération pendant une année.

ART. 6. Les questions à discuter au congrès international, devront être posées par un congrès régional tenu au moins trois mois avant le congrès international.

ART. 7. Le congrès décide dans quel ordre les différentes questions qui figurent à son ordre du jour seront discutées.

ART. 8. Le vote se fera par fédération régionale.

ART. 9. Pour les questions de principes il n'y aura pas de vote, mais chaque délégué sera invité à faire connaître l'opinion de ses commettants sur le point en discussion.

ART. 10. A l'ouverture du congrès, chaque fédération présentera son rapport sur la marche de l'association durant l'année écoulée. Les sections de chaque pays non encore constitué en fédération, nommeront un rapporteur collectif.

Comme on le voit, les bases de ce projet sont analogues à celles adoptées par la Fédération jurassienne dans son Congrès des 27 et 28 avril; et il est à espérer que les diverses Fédérations régionales arriveront facilement, grâce à l'identité de vues qui se fait jour de toutes parts, à une entente pour la réorganisation de l'Internationale, qui sera la tâche du prochain Congrès général.

Nouvelles de l'Extérieur.

France.

D'après certains bruits enregistrés par le *Journal de Genève*, quelques-uns des chefs du centre droit et du centre gauche à l'assemblée de Versailles, MM. d'Audiffret-Pasquier, Dufaure et Casimir Périer, préparent une attaque parlementaire contre le gouvernement de Mac-Mahon. Le plan de ces messieurs serait de proclamer la république définitive et d'en donner la présidence au duc d'Aumale.

Comme un gouvernement orléaniste aurait plus de chance de durée qu'un gouvernement bonapartiste ou légitimiste, nous faisons des vœux bien sincères pour que la majorité de droite ne se laisse pas ravir le pouvoir et pour qu'elle continue à courir à l'abîme dont elle prend si délibérément le chemin depuis un mois.

Il paraît que l'arrêté du préfet de Lyon contre les enterrements civils n'a servi qu'à rendre plus grand le nombre des assistants à ces démonstrations anti-religieuses. On pouvait s'y attendre. Espérons qu'on

n'en restera pas là et que la réaction poursuivra la série de ses folies. Les réactions déterminent les révolutions.

Parmi les nombreuses sociétés financières qui ont affaire avec les tribunaux, on cite le *Crédit foncier suisse*, sur les caisses duquel les scellés ont été apposés. Son gérant, M. Fornerod, a été arrêté à Paris le 27 juin. Ce M. Fornerod, on s'en souvient, a été longtemps membre du gouvernement de la Confédération suisse.

Italie.

Il y a un mois environ, de nouvelles arrestations ont été opérées parmi les internationaux de ce pays. Cette fois c'est à Rome qu'on a choisi les victimes de cette odieuse persécution bourgeoise. Les compagnons arrêtés sont Osvaldo Gnocchi, correcteur d'imprimerie; Giovanni Buzzi, typographe; Antonio Piva, typographe; Vincenzo Petrilla, maçon; Giuseppe Melchiori, et Tito Zanardelli, membre de la commission de propagande. Ils sont tous prévenus « de provocation et de secours aux grèves et d'attentat à l'ordre social. »

Une circulaire émanant de la fédération ouvrière de Bologne signale à toutes les sections de l'Internationale un journal soi-disant socialiste qui paraît à Turin sous le titre de la *Discussione*, et qui est l'organe d'un certain *Carlo Terzaghi*. Ce journal, qui affecte un socialisme ultra-radical, a été créé uniquement dans le but de combattre l'Internationale en Italie. Qu'il suffise pour le moment de dire que Terzaghi est employé salarié du gouvernement italien.

Angleterre.

Depuis la lettre écrite au dernier Congrès jurassien par le nouveau Conseil fédéral anglais, nous n'avons pas reçu de nouvelles directes de ce pays. Mais nous espérons être bientôt à même de renseigner exactement nos lecteurs sur l'état de l'Internationale en Angleterre.

Amérique.

Le défaut d'espace nous a empêchés dans nos précédents numéros de publier diverses communications d'Amérique qui ont maintenant perdu leur actualité. Dès que nous le pourrons, nous donnerons la fin de la longue correspondance du citoyen Hubert, relative à la scission entre le Conseil fédéral de Spring-Street et les amis de M. Sorge.

Hollande.

Un des derniers numéros de la *Tagwacht*, de Zurich, parlait d'un congrès de démocrates qui a eu lieu le 1^{er} juin, à Amsterdam, et dans lequel a été fondée une association politique néerlandaise, comprenant à la fois les Hollandais et les Flamands de Belgique. Cette association s'appelle *Demokratische Bond van Noord- en Zuid-Nederland*. Elle a pour programme: la législation directe par le peuple, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'abolition des armées permanentes et leur remplacement par des armées de milices, l'organisation du travail par l'Etat, l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire, — et autres balivernes.

Ce programme est naturellement du goût de la *Tagwacht*, qui est enchantée à l'idée que la nouvelle association pourra faire perdre du terrain à l'Inter-

nationale. Elle termine par la réflexion suivante : « La section internationale d'Utrecht a adhéré en bloc à la nouvelle association, et il faut espérer que les sections flamandes de Belgique seront bientôt, par les efforts de l'Association démocratique, arrachées à leur bakounisme et à leur indifférence politique. »

On se demande ce que vient faire le nom de Bakounine dans cette affaire !

Dans son numéro suivant, la *Tagwacht* annonce qu'elle a reçu, au sujet de son article, les félicitations d'un certain *Rademaker*, organisateur principal de l'association démocratique néerlandaise. Si nous ne nous trompons, ce M. Rademaker a été récemment expulsé de la section internationale d'Anvers. Il serait intéressant de connaître l'opinion des internationaux de Belgique et de Hollande sur les agissements de ces nouveaux alliés de la *Tagwacht*.

Espagne.

L'Internationale continue à marcher à pas de géant dans ce pays. Le Bulletin officiel de la Commission fédérale siégeant à Alcoy, enregistre chaque semaine de nouvelles sections et de nouvelles Fédérations locales. Une vaste association, l'Union des travailleurs des champs, a adhéré en bloc l'autre jour.

D'autre part, les grèves se multiplient. Sur tous les points du pays, la lutte est engagée entre le capital et le travail.

Grâce à la désorganisation de l'armée, au désarroi des finances, et au soulèvement carliste, le gouvernement est impuissant à s'opposer aux progrès de l'Internationale. Dans plusieurs villes, et spécialement à Barcelone, les ouvriers sont complètement maîtres de la situation, et quand ils le voudront, la révolution sociale sera faite. Mais, instruits par l'exemple de la Commune de Paris, ils ne veulent pas précipiter les événements. Dans nos prochains numéros, nous pourrions rendre un compte plus détaillé du mouvement espagnol ; pour cette fois, nous devons nous borner à cette appréciation générale.

Un nouvel organe de l'Internationale, la *Solidarité révolutionnaire*, vient de paraître à Barcelone. Il est publié en langue française. Le premier numéro porte les signatures de trois de nos amis, proscrits français, Alerini, de Marseille, Brousse, de Montpellier, et Camet, de Lyon : c'est dire d'avance dans quel esprit sera rédigée cette publication. Elle est essentiellement destinée à pénétrer en France, et à mettre les départements du Midi en communion révolutionnaire avec l'Espagne. Espérons que la *Solidarité révolutionnaire* pourra remplir l'excellent but qu'elle se propose.

Belgique.

Dans ce pays, l'intérêt se concentre tout particulièrement sur la crise industrielle que traverse aujourd'hui le district de Verviers, et dont les conséquences sont le chômage de plusieurs milliers d'ouvriers. Les organes de l'Internationale en Belgique ont démontré que la crise était due essentiellement à l'imprévoyance et à la mauvaise foi des patrons, qui ont fabriqué des draps avec de mauvaises matières premières et ont perdu ainsi leurs débouchés.

L'attitude des ouvriers de Verviers est admirable, et la crise actuelle a plus fait pour le développement de l'esprit révolutionnaire en Belgique que des années de propagande écrite ou parlée. Nous revien-

drons sur cet important sujet dans notre prochain numéro.

Fédération jurassienne.

Une circulaire du Comité fédéral aux sections jurassiennes, en date du 24 juin, demande l'autorisation de proposer, au nom de la Fédération jurassienne, Genève comme siège du Congrès général de l'Internationale. La section de Genève est disposée à se charger de l'organisation du Congrès dans cette ville.

Les réponses des sections jurassiennes, qui devaient être envoyées au Comité fédéral pour le 1^{er} juillet, ont toutes été affirmatives.

En conséquence, le Comité fédéral jurassien proposera à toutes les fédérations de l'Internationale de tenir le Congrès général à Genève.

En réponse à sa circulaire du 5 juin, le Comité fédéral a reçu de Genève fr. 5. 25, et de la section du Locle fr. 25.

La société des faiseurs de secrets du Locle vient d'adhérer à l'Internationale et d'entrer dans la Fédération jurassienne. Son exemple sera, nous l'espérons, prochainement suivi par d'autres sociétés de la même ville.

Un conflit a éclaté au Val de St-Imier entre la section des ouvriers graveurs et guillocheurs du district de Courtelary et M. *Jules-Edmond Chopard*, patron graveur, à Sonvillier. M. Chopard ayant déclaré qu'il refusait d'observer à l'avenir les prescriptions du tarif, son atelier a été mis à l'interdit. Nous regrettons que le défaut d'espace nous empêche de reproduire la correspondance échangée à ce sujet entre M. Chopard et la Section ; nous dirons seulement que le bourgeois, tout malin qu'il se croie et tout jésuite qu'il soit, n'a pas eu les rieurs de son côté, et que les ouvriers lui ont donné une leçon méritée de dignité et de savoir-vivre.

Six ouvriers qui ont continué à travailler dans l'atelier Jules-Edmond Chopard malgré l'interdit, ont été expulsés de la section, et nous les signalons comme *traîtres* à la solidarité ouvrière : ce sont les nommés *Marcel Grandjean*, *Jules Maire*, *Eugène Quartier*, *Zélim Breguet*, graveurs, *Armand Matile* et *Alexandre Ruedin*, guillocheurs.

Nous nous voyons obligés de renvoyer au prochain numéro un article sur le récent Congrès des monteurs de boîtes d'or.

Faute d'espace, nous devons aussi remettre à dimanche prochain diverses communications.